

**Arrêté du 7 octobre 2013 portant nomination à une commission régionale d'inscription
et à une chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes
NOR : JUSC1324394A**

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu les articles L. 822-2, L. 822-6 ;

Vu l'article R. 822-8 du code de commerce ;

Vu l'arrêté du 22 mars 2013 portant nomination à la commission régionale d'inscription et à la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Limoges ;

Vu les propositions du président de la chambre régionale des comptes du Centre, Limousin, en date du 5 septembre 2013 ;

Vu les propositions et avis du premier président de la cour d'appel de Limoges et du procureur général près ladite cour, en date du 11 septembre 2013 ;

Vu les propositions du président de la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Limoges du 11 septembre 2013 ;

ARRÊTE

Article 1

Sont nommés membres de la commission régionale d'inscription et de la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Limoges :

En qualité de magistrat de la chambre régionale des comptes

Mme Annick NENQUIN, première conseillère à la chambre régionale des comptes du Centre, Limousin, titulaire, en remplacement de M. Jaime ANTUÑA.

M. Robin DEGRON, premier conseiller à la chambre régionale des comptes du Centre, Limousin, suppléant, en remplacement de M. Philippe BELLOCQ.

En qualité de membre de la compagnie régionale des commissaires aux comptes

Mme Anne-Marie MATHE, commissaire aux comptes, membre de la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Limoges, suppléante, en remplacement de M. Henri LIMOUZINEAU.

Article 2

La directrice des affaires civiles et du sceau est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice.

Fait le 7 octobre 2013.

La garde des sceaux, ministre de la justice, et
par délégation,
La sous-directrice du droit économique,

Aude AB-DER-HALDEN